



DON à RÉFLEXE PARTAGE

Je fais un don à l'association RÉFLEXE PARTAGE et joins un chèque à l'ordre de RÉFLEXE PARTAGE
d'un montant deEuros
que j'adresse à Association RÉFLEXE PARTAGE
4, route de Saint-Paul - 27500 PONT AUDEMER



DON à RÉFLEXE PARTAGE SUISSE

Je fais un don à l'association RÉFLEXE PARTAGE SUISSE par bulletin de versement sur compte postal
17-324560-8 - RÉFLEXE PARTAGE SUISSE - 1723 MARLY (avec la mention "Don")
d'un montant deCHF
que j'adresse à Association RÉFLEXE PARTAGE SUISSE
Anita CHOBASZ - Route des Pralettes 97 - 1723 MARLY

POUR RECEVOIR VOTRE REÇU FISCAL, MERCI DE REMPLIR LES RUBRIQUES SUIVANTES :

NOM : Prénom :
SOCIÉTÉ :
Adresse
.....
Code postal Ville
Date Signature

DÉDUCTION D'IMPÔTS

66% de votre don est déductible de vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu net imposable (au-delà de 20% un report est possible sur les 4 années suivantes).

Seule notre association est destinataire des informations que vous lui communiquez. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à l'association (adresse ci-dessus).